acti conseil
Groupe

1 rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Métro Gratte-Ciel
Tél. : 04 37 45 19 00
Fax : 04 37 45 19 09
contact@acticonseil.com
www.acticonseil.com

Jean-Christophe CARREL
Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
MSTCF IAE de Dijon

Christophe GABET
Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
MSTCF – Université Jean Monnet

ASSOCIATION TERRE DE LIENS RHÔNE-ALPES

Siège social : 24 Quai André Reynier
26400 CREST

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association dite Terre de Liens Rhône-Alpes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre association n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villeurbanne, le 14 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes,

Pour GROUPE ACTICONSEIL

Christophe GABET

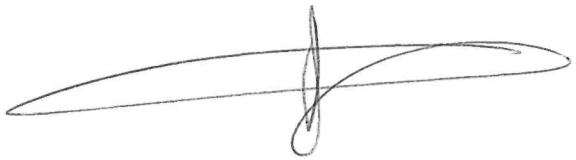

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	9 632	8 448	1 184	2 385	1 201-	50.34-
	En cours, avances et acomptes						
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	273 056		273 056	147 120	125 937	85.60
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	832		832	832		
	Total II	283 520	8 448	275 073	150 337	124 736	82.97
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	92 764		92 764	86 515	6 249	7.22
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	31 558		31 558	54 313	22 755-	41.90-
	Charges constatées d'avance (2)	904		904	1 084	180-	16.61-
	Valeurs mobilières de placement	266 000		266 000	216 000	50 000	23.15
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	336 318		336 318	278 842	57 476	20.61
	Total III	727 544		727 544	636 754	90 790	14.26
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(IV)**						
	Primes de remboursement des emprunts **(V)**						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 011 065	8 448	1 002 617	787 091	215 526	27.38

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	190 780	66 460	124 320	187.06
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires	500	500		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité	571 128	447 524	123 604	27.62
	Autres				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	74 945	123 604	48 660-	39.37-
	Situation nette (sous total)	837 353	638 088	199 265	31.23
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	837 353	638 088	199 265	31.23
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
	Total III				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	24 305	22 719	1 586	6.98
	Total IV	24 305	22 719	1 586	6.98
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses (2)				
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	15 118	9 591	5 526	57.62
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	94 729	56 788	37 941	66.81
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	16 201	10 238	5 963	58.25
	Produits constatés d'avance	14 912	49 667	34 755-	69.98-
	Total V	140 959	126 284	14 675	11.62
	Écarts de conversion et différences d'évaluation **(VI)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 002 617	787 091	215 526	27.38

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	122 432	121 280	1 152	0.95
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	20		20	
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	57 266	58 367	1 101-	1.89-
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	135 873	169 418	33 545-	19.80-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	165 337	188 407	23 070-	12.24-
Mécénats	98 361	51 729	46 632	90.15
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	27 700		27 700	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	12	40	28-	69.08-
Total I	607 001	589 241	17 761	3.01
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	92 728	92 321	407	0.44
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	8 508	4 824	3 684	76.38
Salaires et traitements	243 683	223 272	20 411	9.14
Cotisations sociales	120 138	94 002	26 135	27.80
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 201	1 022	179	17.48
Dotations aux provisions	1 586	2 593	1 007-	38.84-
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	70 635	57 562	13 073	22.71
Total II	538 477	475 595	62 882	13.22
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	68 524	113 646	45 122-	39.70-

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	7 588	12 314	4 726-	38.38-
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	7 588	12 314	4 726-	38.38-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	7 588	12 314	4 726-	38.38-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	76 113	125 960	49 848-	39.57-
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	4 400	1 948	2 452	125.89
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	3 690	2 396	1 294	53.98
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	710	448-	1 158	258.31
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 878	1 908	30-	1.55-
Total des produits (I+III+V)	618 990	603 503	15 487	2.57
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	544 045	479 899	64 146	13.37
5. EXCEDENT OU DEFICIT	74 945	123 604	48 660-	39.37-

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature		360	360-	100.00-
Bénévolat	188 500		188 500	
TOTAL	188 500	360	188 140	NS
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens		360	360-	100.00-
Prestations en nature				
Personnel bénévole	188 500		188 500	
TOTAL	188 500	360	188 140	NS

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Objet social : Terre de Liens Rhône-Alpes est une association d'éducation populaire qui a pour objet la préservation des espaces agricoles par l'animation d'initiatives citoyennes et solidaires en faveur de l'agroécologie. L'association agit dans le respect de la charte Terre de Liens.

Nature et périmètre des activités et mission réalisées : Son action s'appuie sur l'éducation citoyenne et contribue à la défense de l'environnement naturel. L'association interagit avec l'ensemble des structures du Mouvement Terre de Liens, en particulier la Fédération qui coordonne les associations territoriales Terre de Liens adhérentes.
Son action s'inscrit en complément et en synergie avec tout acteur pouvant concourir à son objet. L'association peut également soutenir par des dons les autres associations Terre de Liens qu'elles soient territoriales, régionales ou nationales.

Moyens mis en oeuvre : L'association Terre de Liens Rhône-Alpes est constituée d'un CA de 10 administrateur.ices et de 4 invité.e.s permanent.e.s qui portent les décisions politiques et stratégiques, d'un Bureau composé de 5 adminstrateur.ices, d'une équipe de 8 salariées et d'une volontaire en service civique ,et de plus de 220 bénévoles actifs sur l'ensemble du territoire rhônalpin réparti·es en 14 groupes locaux. Trois commissions régionales, composées de bénévoles, alimentent les décisions du CA grâce à leurs compétences (commission des groupes locaux, commission de suivi des projets, commission de suivi des fermes).

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice, dont le règlement a été mis à jour par le règlement ANC 2022-06.

La rémunération du commissaire aux comptes relative à l'exercice clos le 31/12/2025 s'élève à 4958.33 euros hors taxes soit 5950 euros toutes taxes comprises. Cette rémunération correspond aux honoraires facturés au titre de la mission légale de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

certification des comptes annuels de l'association.

Conformément aux dispositions applicables aux associations, il est précisé que la rémunération brute totale versée aux trois plus hauts cadres dirigeants, salariés ou bénévoles, au titre de l'exercice clos le 31/12/2025, s'élève à 0 euro.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 602		
TOTAL	11 602		
Autres titres immobilisés	147 120		125 937
Prêts, autres immobilisations financières	832		
TOTAL	147 952		125 937
TOTAL GENERAL	159 554		125 937

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 970	9 632	9 632
TOTAL		1 970	9 632	9 632
Autres titres immobilisés			273 056	273 056
Prêts, autres immobilisations financières			832	832
TOTAL			273 888	273 888
TOTAL GENERAL		1 970	283 520	283 520

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		9 217	1 201	1 970	8 448
TOTAL		9 217	1 201	1 970	8 448
TOTAL GENERAL		9 217	1 201	1 970	8 448
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 201				
TOTAL	1 201				
TOTAL GENERAL	1 201				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	66 460		124 320		190 780
Fonds propres avec droit de reprise	500				500
Réserves	447 524	123 604		0-	571 128
Excédent ou déficit de l'exercice	123 604	123 604-	74 945		74 945
Situation nette	638 088		199 265		837 353
TOTAL I	638 088		199 265	0-	837 353

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	22 719	1 586			24 305
TOTAL	22 719	1 586			24 305
TOTAL GENERAL	22 719	1 586			24 305
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 586			

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	832	832	
Autres créances clients	92 764	92 764	
Débiteurs divers	30 758	30 758	
Charges constatées d'avance	904	904	
TOTAL	125 258	125 258	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	15 118	15 118		
Personnel et comptes rattachés	25 578	25 578		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 073	62 073		
Impôts sur les bénéfices	1 878	1 878		
Autres impôts taxes et assimilés	5 200	5 200		
Autres dettes	16 201	16 201		
Produits constatés d'avance	14 912	14 912		
TOTAL	140 959	140 959		

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	22 891
Disponibilités	1 719
Total	24 610

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 034
Dettes fiscales et sociales	50 655
Total	59 689

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	904
Total	904
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	14 912
Total	14 912

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Valorisation du bénévolat effectué à titre gratuit, dont bénéficie l'association:

Valorisation du bénévolat effectué à titre gratuit, dont bénéficie l'association:Si le nombre d'acteurs bénévoles intervenant à travers les 14 groupes locaux de l'association est connu, il est plus difficile d'approcher avec suffisamment de fiabilité les heures effectivement mises à disposition de l'association pour son objet social et donc de valoriser ces contributions volontaires en nature. En effet, certains bénévoles interviennent à titre tout à fait régulier, et d'autres plus ponctuellement. Certains bénévoles renseignent une fiche de temps et d'autres ne le font pas. En 2025, nous estimons à 10578 heures le temps bénévole consacré aux actions de primo-accueil, acquisitions, communication-collecte, administratif, vie associative statutaire, rencontre de bénévoles et actions exceptionnelles significatives.
Les heures ont été valorisées au taux horaire de 17.82 euros pour l'année 2025 ce qui correspond à 1.5x le SMIC horaire.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
ENSEMBLE DU PERSONNEL		24 305
Engagement total		24 305

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'actualisation 3.55% inflation comprise.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031